

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Forte présence du commerce illicite de tabac dans la région
**La contrebande fait un tabac chez les jeunes
des écoles secondaires de Sherbrooke**

Sherbrooke, le mardi 30 septembre 2008 – Selon une étude dévoilée aujourd’hui par la Coalition régionale outaouaise contre le tabac de contrebande, la contrebande de cigarettes est très répandue dans les écoles secondaires de la région. Un relevé de mégots de cigarettes effectué au printemps dernier aux abords de cinq écoles secondaires de Sherbrooke révèle en effet que le taux de contrebande moyen s’élève à 31 %. Des cinq écoles sondées, l’école Montcalm occupe le premier rang avec 33 % de contrebande, suivie de près par l’école secondaire de la Montée (32 %), l’école secondaire du Phare et le Centre Le Goéland (31 %), ainsi que l’école secondaire Le Triolet (28 %) qui ferme la marche.

« C’est triste à dire, mais c’est devenu moins cher pour un jeune d’acheter un paquet de cigarettes à l’école qu’un paquet de gomme ou une tablette de chocolat », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l’Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) et leader du mouvement de révolte des dépanneurs en 1994. « Pour les propriétaires de dépanneurs, c’est frustrant et choquant de voir les cigarettes rendues si accessibles aux mineurs alors qu’eux mêmes font des efforts soutenus pour empêcher la vente de tabac légal aux jeunes. Mais le plus inquiétant, c’est que la contrebande accrue dans les écoles secondaires signifie que les groupes et réseaux criminels sont de mieux en mieux organisés ».

Commandée par l’ACDA, l’Étude 2008 sur la contrebande auprès des jeunes a été réalisée par la firme canadienne de recherche Arcus auprès de 80 écoles secondaires de l’Ontario et 75 du Québec. Pour réaliser l’étude, la firme Arcus a prélevé des mégots de cigarettes autour des établissements scolaires et après les heures de fréquentation, entre le 16 avril et le 5 juin 2008. Les 22 498 mégots trouvés ont été par la suite examinés et classés en trois catégories : légal, illégal et inconnu.

L’étude démontre qu’en Ontario, 26 % des mégots trouvés autour des écoles provenaient de la contrebande alors qu’au Québec, ce taux s’élève à 36 % en moyenne. Une étude similaire effectuée six mois plus tôt auprès de 105 écoles de l’Ontario et du Québec avait démontré des taux similaires, soit 24 % pour l’Ontario and 35 % pour le Québec. Une autre étude sortie au début du mois (GfK Research Dynamics) évalue quant à elle la contrebande auprès de l’ensemble de la population à 40 % pour le Québec et 49 % pour l’Ontario.

« Au rythme où vont les choses, on prévoit que d’ici deux ans, les trois quarts des cigarettes vendues au pays seront illégales. Pour éviter une telle catastrophe, nous demandons aux élus et au gouvernement du Québec de mandater, dès la rentrée parlementaire, une commission parlementaire sur le sujet afin de faire le point et dégager des pistes de solutions avec l’ensemble des acteurs concernés », a lancé Michel Gadbois.

La Coalition régionale de l’Estrie contre le tabac de contrebande regroupe des dépanneurs locaux et divers groupes sociaux de la région. Son objectif : inciter les gouvernements à se mobiliser et à agir pour régler le dossier, comme en 1994. On peut obtenir l’étude sur le site www.acda-aqda.ca.